

# RÉSIDENCE RENÉ LEYNAUD

## LES LAURÉAT·ES DU PRIX RENÉ LEYNAUD

- 2015 – SAMANTHA BARENDSOHN, *Le citronnier*, Éditions Le pédalo ivre, 2014
- 2016 – THOMAS VINAU, *Bleu de travail*, Éditions La fosse aux ours, 2015
- 2017 – GABRIEL DE RICHAUD, *Une vie pour Camille*, Éditions La Crypte, 2016
- 2018 – ESTELLE FENZY, *Mère*, Éditions La Boucherie littéraire, 2017
- 2019 – ÉMILIE TURMEL, *Casse-gueules*, Éditions Poètes de brousse, Montréal, 2018
- 2020 – MATHIEU GABARD, *CRA – 115 propos d'hommes séquestrés*, Éditions des Lisières, 2019
- 2021 – KATERINA APOSTOPOULOU, *J'ai vu Sisyphe heureux*, Éditions Bruno Doucey, 2020
- 2022 – HÉLÈNE LÉPINE, *Le cœur en joue*, Éditions Pleine lune, 2021
- 2023 – MAUD THIRIA, *Trouée*, Éditions LansKine, 2022
- 2024 – MATTIA FILICE, *Mécano*, Éditions P.O.L, 2023
- 2025 – ALIX LERASLE, *Du verre entre les doigts*, Éditions Le Castor Astral, 2024



CRÉATION POÉTIQUE FRANCOPHONE  
ÉMERGENCE & ESPRIT DE RÉSISTANCE

ESPACE  
**PANDORA**  
AGITATEUR POÉTIQUE

BIBLIOTHÈQUE  
MUNICIPALE  
DE LYON



ville de  
**vénissieux**

Soutenu  
par  
  
**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

© Isabelle Tillier

Association Espace Pandora - 8 place de la Paix - 69200 Vénissieux  
Secrétaire de la résidence René Leynaud : Myriam Chkoundali / contact@espacepandora.org  
04.72.50.14.78 - espacepandora.org

# LA RÉSIDENCE DE CRÉATION

Afin de faciliter la promotion et la diffusion d'une œuvre qui leur semble « nécessaire au jour blessé d'aujourd'hui » et de soutenir la création poétique francophone contemporaine, sous toutes ses formes, l'association Espace Pandora et la Bibliothèque municipale de Lyon organisent, avec le concours de la Direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes, la résidence de création René Leynaud.

Le Prix René Leynaud a été créé en 2014, à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de la France et du 70<sup>e</sup> anniversaire de la mort du poète, exécuté par les nazis pour actes de résistance, le 13 juin 1944, quelques mois seulement avant la Libération de Lyon.

À partir de 2026, le prix René Leynaud devient la Résidence de création René Leynaud. La remise du prix se transforme ainsi en une résidence d'écriture d'un mois.

## LE RÈGLEMENT 2026

**ARTICLE 1 :** La résidence René Leynaud consiste en un mois dédié à la création littéraire, autour de la période du Festival Parole Ambulante.

Les conditions d'accueil sont les suivantes :

- Un séjour d'un mois dans un appartement (T3) à Vénissieux, mis à disposition par la municipalité, entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 30 novembre 2026.
- Au moins 70 % du temps consacré à la création.
- Une bourse d'une valeur de 2 000 euros par mois, versée par l'Espace Pandora.
- La prise en charge d'un aller-retour entre le lieu de résidence et le domicile de l'auteur ou de l'autrice.

Une soirée publique en présence des partenaires sera organisée. Elle pourra consister en un entretien, des lectures et des échanges avec le public.

**ARTICLE 2 :** La résidence récompensera une candidature qui répondra à une double exigence : d'une part, favoriser et promouvoir l'émergence d'une écriture poétique et, d'autre part, défendre un certain regard porté sur le monde actuel, fidèle à l'esprit du poète René Leynaud.

Les candidats et candidates à la résidence devront ainsi répondre aux critères suivants :

- Avoir publié entre un et trois ouvrages de littérature francophone contemporaine de forme courte (poème, prose poétique, fragments).
- Parmi ces titres, au moins l'un d'entre eux devra être publié en première édition, durant l'année civile précédant la candidature – premier dépôt légal faisant foi – et édité à compte d'éditeur. Il devra en outre répondre à l'esprit de René Leynaud, c'est-à-dire proposer une idée de résistance, passée, actuelle ou future, quel que soit le sujet qu'elle revêt.
- Être disponible durant le mois dédié à la résidence.

**ARTICLE 3 :** Les modalités de candidature sont les suivantes :

Dans un dossier, l'auteur ou l'autrice devra fournir :

- Une note d'intention expliquant son projet créatif en lien avec l'esprit de la résidence.
- Une bio-bibliographie.
- Au moins un exemplaire d'un titre publié à compte d'éditeur paru durant l'année civile précédant la candidature et répondant à l'esprit de René Leynaud (la résistance sous toutes ses formes).
- Dans la mesure du possible, une version PDF de l'ouvrage, qui ne sera pas diffusée en dehors des membres du jury.

Date limite de dépôt des candidatures : 28 février 2026

Chaque membre du jury pourra retenir un titre qu'il proposera en lecture aux autres membres lors des réunions. L'auteur ou l'autrice du titre sera contacté-e par l'Espace Pandora pour soumettre sa candidature si intéressé-e.

Les candidatures sont à envoyer à :

Espace Pandora – Résidence René Leynaud, 8 place de la Paix – 69200 Vénissieux

Aucun ouvrage réceptionné ne sera restitué.

**ARTICLE 4 :** Ne peuvent participer : les ouvrages autoédités, les ouvrages publiés à compte d'auteur, les rééditions, les anthologies ou ouvrages collectifs.

Dans un souci de diversité, l'auteur ou l'autrice récompensé-e ne pourra en aucun cas concourir à la Résidence René Leynaud une seconde fois.

**ARTICLE 5 :** L'Espace Pandora réunira un jury composé de personnes qualifiées : poètes, bibliothécaires, professionnels du livre... et en assurera la coordination générale. Le jury sera renouvelé régulièrement.

**ARTICLE 6 :** La décision du jury est souveraine, définitive et sans appel. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer la résidence si aucune candidature ne répond à ses attentes.

**ARTICLE 7 :** Les candidats et candidates seront régulièrement informé-es des avancées de la sélection. Le lauréat ou la lauréate sera contacté-e au plus tard fin mai 2026.

L'annonce de la résidence sera transmise par courrier ou courriel à la presse et aux revues spécialisées.

**ARTICLE 8 :** La participation à cette résidence implique l'acceptation sans condition de ce règlement.